

Les plaquettes

« **Les troubles des apprentissages** » de Coridys, ont pour mission de vous présenter les différents troubles qui peuvent être présents et expliquer des **difficultés des apprentissages**.

Nous vous proposons également quelques idées pour les accompagner au mieux.

La détection des troubles chez l'enfant et l'établissement d'un **diagnostic** sont primordiaux dans la réalisation d'une **prise en charge adaptée**.

Cette première étape ne pourra se faire qu'en partenariat avec la famille, l'école et les différents professionnels qui accompagnent l'enfant.

Il est **normal** d'avoir des difficultés au début de chaque apprentissage. Ce n'est que si elles persistent dans le temps qu'il faut s'en inquiéter.

Plusieurs explications peuvent être à l'origine de ces difficultés (causes neurologiques, retards de développement...).

Il conviendra d'explorer et d'évaluer la piste neuro-développementale, pour comprendre les raisons de ces inadaptations scolaires.

Ces plaquettes utilisent volontairement des mots simples.

Plus d'informations sur www.coridys.fr

CORIDYS propose différentes aides :

Des services **d'information** et de **documentation**.

Des **bilans d'évaluation** des troubles cognitifs et de leurs conséquences dans la vie quotidienne.

Des dispositifs de **suivi** et de **soutien** des personnes concernées et de leur famille.

Des aides à l'accès aux **dispositifs** nécessaires et aux **droits**.

La formation des professionnels.

Dans le but de :

Comprendre les troubles et connaître les différents moyens de les compenser.

Comprendre et accepter le diagnostic et ses conséquences.

Réaliser ses projets de vie en cohérence avec ses souhaits et possibilités.

Etre informé et soutenu sur les moyens d'agir.

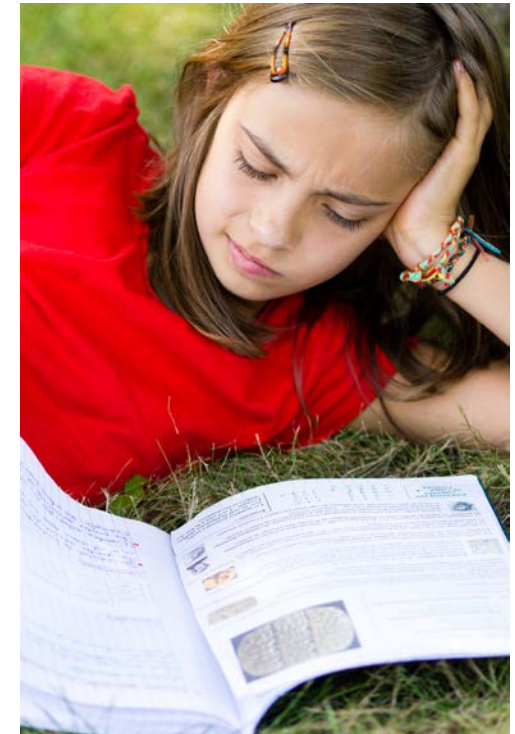
Comment nous contacter ?

Mail : coridys@coridys.fr

Site internet : www.coridys.fr

Les troubles des apprentissages :

La Dyslexie



Définition ?

La dyslexie se traduit par des difficultés sévères, durables et persistantes dans l'**acquisition de la lecture** chez des enfants possédant des capacités intellectuelles normales, sans troubles sensoriels, dans un milieu socioculturel normalement stimulant, sans désordres affectifs graves et suivant une scolarisation adéquate.

De nombreuses études ont permis d'identifier des **facteurs génétiques** impliqués dans l'origine de la dyslexie.

La complexité du degré de **transparence orthographique**, c'est-à-dire la correspondance entre les lettres et les sons, va faire apparaître davantage ce trouble spécifique des apprentissages (l'allemand et l'anglais vont être plus difficiles à apprendre que l'espagnol ou l'italien).

Questions ?

Les garçons plus que les filles ?

NON, contrairement à ce qui peut être rapporté par les écoles, la dyslexie s'exprime de façon équivalente chez les garçons et chez les filles.

Les gauchers plus que les droitiers ?

NON, la dyslexie est autant présente quelle que soit la latéralité de l'enfant.

Signaux d'alerte ?

Lecture est encore difficile en CE2.

Lecture lente.

Retard dans la réalisation des exercices, Besoin de plus de temps.

Difficultés **d'organisation** dans l'espace et dans le temps.

Souvent il se **fatigue vite**.

La compréhension et les capacités d'apprentissage à l'**oral** sont relativement **préservées**.

D'autres domaines déficitaires peuvent être associés. Notamment l'**orthographe** qui peut être très défaillante, pouvant aller jusqu'à une dysorthographe.

Imaginez-vous devoir toujours lire avec des lettres inversées, comme dans le texte suivant :

« **10% bes eufauts qréseuteraui
bes tronbles bes aqqreutissages.** »

Ce n'est pas évident.

Il en est de même pour l'enfant dyslexique lorsqu'il doit lire.

La dyslexie est reconnue comme pouvant engendrer une **situation de handicap**.

Suivant la sévérité du trouble et ses répercussions dans la vie quotidienne, il est possible de faire reconnaître cette situation et permettre à l'enfant de bénéficier d'**aménagement**s pouvant l'aider dans ses apprentissages.

Ce que l'on peut faire ?

- Encourager l'enfant.

A l'école :

- dire à l'oral les consignes à l'enfant,
- limiter la copie, donner plus de temps,
- aérer les documents...

À la maison :

- ne pas se décourager devant la lenteur,
- créer avec l'enfant un emploi du temps de ses périodes de travail et de pauses...

Des prises en charge possibles ?

Attention ici !

Il conviendra d'abord de bien comprendre l'origine des troubles de lecture.

Pour aider l'enfant à pallier ce trouble spécifique des apprentissages, il est possible de mettre en place une prise en charge orthophonique, orthoptique et neuropsychologique.

Il pourra être nécessaire de mettre en place des outils palliatifs (logiciels...).